SUISSE



CHRISTOPHE DARBELLAY Le président du Parti démocrate-chrétien juge l'initiative contre l'immigration massive comme néfaste pour l'économie.

Conseillers fédéraux UDC

LE PDC DICTE SES CONDITIONS

LES FAITS

A deux semaines des élections fédérales et deux mois de la recomposition du Conseil fédéral, le centre droit durcit le ton face à l'UDC. Le président du PDC, Christophe Darbellay, exige de tout candidat UDC au Conseil fédéral qu'il se distancie de l'initiative contre l'immigration massive. De son côté, le chef de l'UDC Toni Brunner rétorque qu'il appartiendrait au plus grand parti de Suisse – le sien – de former une majorité en cas d'abandon de la concordance.

LES COMMENTAIRES

«L'initiative contre l'immigration massive est dangereuse pour la place économique suisse», a déclaré Christophe Darbellay dans la SonntagsZeitung. «L'UDC doit quitter sa politique d'opposition», a ajouté le président du PBD Hans Grunder dans Sonntag. Dans le SonntagsBlick, le stratège de l'UDC Christoph Blocher a préféré relancer le dossier européen en dénonçant un «complot contre la Suisse» du fait que le Conseil fédéral y consacre une nouvelle séance de «retraite» le 26 octobre prochain.

A SUIVRE

L'UDC paraît très nerveuse. Christoph Blocher admet déjà sa défaite personnelle au Conseil des Etats – même les officiers ne le soutiennent pas – et ne parle plus d'atteindre les 30% de l'électorat en Suisse. Il ne concédera toutefois une «défaite que si l'UDC n'est plus le parti le plus important de Suisse». A bout de souffle, il transforme une simple retraite du Conseil fédéral, la troisième de l'année sur l'Europe, en «complot contre la Suisse». Son retour sous la Coupole s'annonçait triomphal, il se fera par la petite porte. •

Daniel Zappelli PARTIRA OU PAS?

LES FAITS

La pression s'accentue sur Daniel Zappelli, procureur général de Genève. Après la démission en chaîne de ses quatre premiers magistrats, voilà que le Conseil supérieur de la magistrature, organe de surveillance du pouvoir judiciaire, enquête sur les turbulences actuelles dans le Ministère public.

LES COMMENTAIRES

Une «ambiance de fin de règne» plane ces jours au Parquet, souligne La Tribune de Genève qui se demande s'il y a encore un pilote dans l'avion. «Au-delà d'un échec personnel bien difficile à digérer, le magistrat semble nourrir une préoccupation beaucoup plus terre à terre. Celle de s'assurer une retraite convenable en cas de démission», constate Le Temps.

ASUIVRE

Daniel Zappelli rebondira-t-il à la Cour de justice, en reprenant le poste laissé vacant par le départ de François Chaix au Tribunal fédéral?

<mark>Vaud</mark> DUEL PARASITÉ

LES FAITS

Quatre candidats briguent la succession du conseiller Jean-Claude Mermoud le 27 novembre: le député UDC Pierre-Yves Rapaz (44 ans) et la Verte Béatrice Métraux (56 ans). Issu du mouvement Vaud Libre, Emmanuel Gétaz, (46 ans), et Ted Robert (68 ans) font de la figuration.

LES COMMENTAIRES

«L'arrivée d'Emmanuel Gétaz vient brouiller les cartes, même si ses chances restent faibles», note 24 heures. La Liberté relève que les pourparlers entre Verts et socialistes ont été «acrimonieux».

A SUIVRE

Malgré la présence de deux outsiders, l'élection complémentaire au Conseil d'Etat se jouera entre la capacité de l'UDC ou des Verts à fédérer leur clan. Le PSV a mis des conditions à son soutien à Béatrice Métraux: il pourrait présenter trois candidats en mars prochain. La vraie bataille gauche-droite aura lieu à ce moment-là.